



**Stationnements N-1**

DATE : 05.09.2022

échelle : 1/250

**NOTA:**  
Les cotes et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances du contrat. Les gains techniques, faux-plafonds, soffites connus sont mentionnés à titre indicatif. Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires, ils sont susceptibles d'être modifiés. La représentation des éléments de cuisine, de salle de bains et de mobilier n'ont qu'une valeur administrative. Seuls les éléments dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La surface des placards est intégrée à la surface des pièces. La représentation graphique des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas de caractère contractuel. La position des VH, EU, EV est donnée à titre indicatif. La position définitive sera donnée au rendu du PRO DCE